

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 17 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Luc JAMMET (absent pendant la 1^{ère} délibération), Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Amélie NAUDOT (P. Mme SEGAUD CASTEX), Christophe NOURRY (P. M. CHAUVOIS), Paul BESOMBES, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – BUDGET – AFFECTATION DES RESULTATS

DEL20240617_13A	Présents : 17	Pouvoirs : 3	Abstentions : 1	Suffrages exprimés :19	Pour : 19	Contre :
DEL20240617_13B	Présents : 18	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés :21	Pour : 21	Contre :
DEL20240617_13C	Présents : 18	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés :21	Pour : 21	Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 13/06/2024

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats de l'exercice au budget de l'année suivante. L'affectation du résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement est réalisée par l'assemblée délibérante après constatation de ce résultat à la clôture de l'exercice (cf. le vote du CA2023, acté par délibération n°DEL20240415-14 du 15/04/2024).

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL d'approuver les affectations suivantes :

A - BUDGET GENERAL

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 352 418.41€

Restes à réaliser : 496 532.00€

Soit un résultat d'investissement total de : 848 950.41€

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 : 2 993 613.83€

Prise en compte du report 2022 : 0.00€

Résultat de fonctionnement cumulé : 2 993 613.83€

AFFECTATION proposée :

- ▶ Investissement - 1068 - Affectation : 2 993 613.83 €
- ▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 0.00 €

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE à la majorité des présents¹, avec 1 abstention², les affectations proposées.

¹ M. Jammet est absent pendant le vote de la présente délibération.

² M. Gsell s'abstient.

B - BUDGET LOCATIONS

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 279 005.85€

Restes à réaliser : 0.00€

Soit un résultat d'investissement total de : 279 005.85€

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2023 : 46 852.14 €

Prise en compte du report 2022 : 68 299.21 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 115 371.35€

AFFECTATION proposée et intégrée au budget principal à la suite de la clôture du budget annexe :

▶ Investissement - 001 – solde d'investis.reporté : 279 005.85€

▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 115 371.35€

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, les affectations proposées.

C - BUDGET TRANSPORTS

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 67 155.36 €

Restes à réaliser : 0€

Soit un résultat d'investissement total de : 67 155.36 €

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2023 : 6423.56 €

Prise en compte du report 2022 : 11 725.55 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 18 149.11 €

AFFECTATION proposée :

▶ Investissement - 1068 - Affectation : 0.00€

▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 18 149.11 €

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE, à l'unanimité, les affectations proposées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.